

Compte-rendu du conseil d'école du 27 juin 2023 à 17h

Présents :

M. Florenty, Maire de Saint Médard de Mussidan, Mme Lissandreau (conseillère municipale),
Me Hurdebourcq (directrice), Mme Pack (enseignante), Mme Melkebeke (enseignante)
Mme Perrier, M. Malard représentants de parents d'élèves

Excusés : Mme Milliard (IEN), Mme Carel et M. Morice (représentants de parents d'élèves)

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée

Changement dans l'équipe à la rentrée prochaine : Mme Pack est mutée dans un autre département, c'est Mme Melkebeke qui obtient le poste.

L'effectif prévu est de 42 élèves : 8 PS, 16 MS et 18 GS, à répartir dans les 2 classes. Il est prévu une classe de MS/GS : 18 + 4 (22) avec Mme Melkebeke et une classe PS/MS : 8+12 (20) avec Mme Hurdebourcq. Si des GS arrivent dans l'été ou que des PS quittent l'école, nous répartirons tous les MS dans la classe de Mme Hurdebourcq

Comme l'an dernier, les inscriptions des futurs PS se sont faites en 2 temps : un rdv uniquement pour les parents afin de procéder à la démarche administrative d'admission, présenter l'école, son fonctionnement, répondre aux questions des parents et envisager la rentrée. Dans un second temps, il est proposé une visite d'école aux enfants. Chaque enfant est accueilli sur une fin d'après midi de classe accompagné par un de ses parents. Il participe et appréhende l'école en fonctionnement. Deux livrets ont été élaborés, l'un à destination des futurs parents et l'autre avec des photos de l'école et des personnes qu'ils y côtoieront, à destination des futurs élèves. Ce temps consacré à chaque famille est destiné à mieux faire comprendre le but de l'école maternelle, ce que les enfants vivent, comment ils deviennent des élèves et à aider les parents dans leur rôle de parents d'élève. Une convention avec le RAM permet à des futurs élèves de venir avec leur assistante maternelle sur un temps de classe le matin. Cette année, une seule élève a été concernée.

Une rentrée échelonnée est prévue la 1^e semaine de septembre pour certains PS dont les familles ont donné leur accord.

Un courrier par mail sera envoyé aux familles avant la rentrée pour les informer des modalités d'organisation de la rentrée (horaires, accompagnement des enfants, cantine, garderie...)

2. Bilan de l'année scolaire

Ecole et cinéma : le bilan négatif de l'organisation des séances a été fait et transmis. Les 2 classes sont inscrites pour l'an prochain.

Festival La Vallée : cette année le festival a permis un fonctionnement traditionnel de 2 spectacles et des animations sur la journée. Les 2 classes sont allées à Annesse et Beaulieu le 15 mai. Les 2 spectacles étaient, comme toujours, de grande qualité et très bien adaptés aux plus jeunes. Surtout un spectacle chantant et musical avec 2 artistes qui ont fait participer les enfants et ont su captiver le public.

Dans le cadre de l'Usep, la randonnée en Forêt du Vignoble à Beaupouyet prévue le 13 mai a été reportée en raison des conditions météorologiques. Elle aura lieu le mardi 4 juillet.

Le 30 juin la classe de Mme Pack se rendra à Varaignes pour une animation sur le pain. Il s'agit d'un projet qui s'est déroulé sur l'année scolaire : du blé au pain.

Le 20 mai la classe de Mme Pack s'est rendue au marché de Neuvic avec la classe de CP.CE1 de Mme Placide. Ils ont acheté des légumes et des fruits qui ont été cuisinés par la cantine et qu'ils ont pu déguster le 22 mai.

Le 4 juillet dans l'après midi les parents d'élèves et les représentants de la Municipalité sont conviés à assister à des restitutions du travail des 2 classes dans le domaine sportif. Balle ovale pour les MS.GS et équilibres pour les PS.MS.

Education à la santé : l'infirmière de PMI est intervenue 2 fois auprès des élèves de MS pour des séances d'éducation à la santé sur les dangers des écrans. Cette sensibilisation est reprise en classe afin de présenter aussi aux autres élèves de PS et de GS et afin de poursuivre la discussions autour de ce qu'il est possible d'envisager comme activités à la place des écrans. Une plaquette à destination des familles est distribuée.

Bibliothèque : le prêt de livres à la bibliothèque des 2 écoles s'est poursuivi toute l'année. Nous avons un abonnement à une plateforme de prêt en ligne (Hiboutheque). Guiliane (service civique) a enregistré tous

les albums de littérature de jeunesse, Mme Privé (enseignante à la retraite) a enregistré toutes les séries. Il restera les documentaires. Nous avons commencé à utiliser la plateforme pour gérer le prêt et effectuer des recherches.

Sur cette fin d'année scolaire, des élèves de CM1 et CM2 viennent lire des albums dans les classes. Nous aimerions poursuivre cette expérience qui permet aux élèves de CM1 et CM2 d'avoir un retour immédiat sur leur compétence en lecture et aux plus jeunes de nourrir une motivation à entrer dans la lecture.

Projet NEFE : Dans le cadre du Conseil national de la refondation et d'une démarche de concertation, il est possible de présenter, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires. Les écoles et établissements qui le souhaitent peuvent un projet pédagogique ayant vocation à nourrir leur projet d'école. Les 2 écoles de Saint Médard, en concertation avec la Municipalité ont présenté un projet visant à améliorer les compétences langagières des élèves par le biais d'outils numériques. Nous avons sollicité le soutien financier du Fond d'Innovation Pédagogique. Le projet est validé et financé entièrement.

Projet aménagement de la cour. Il est possible avec Jeunesse et sport d'avoir des projets financés pour des aménagements de cour pour, par exemple, une piste pour travailler le savoir rouler. Voir avec M. Pichon qui nous a donné l'information. La municipalité a reçu l'information.

3. Travaux et investissements

La pause des rideaux extérieurs améliore la température dans les classes en période de grosse chaleur.

Une demande de renouvellement des rideaux intérieurs est reformulée.

La Municipalité envisage de faire climatiser les salles de classe des 2 écoles. M. le Maire prévoit que les travaux seront réalisés dans l'été.

4. Questions diverses

Le support de coopérative scolaire est une association (Les petits de la Maternelle), le compte en banque est au crédit agricole qui depuis juillet 2022 prend des frais de gestion. Ces frais ajoutés à ceux du contrat d'assurance ont un coût plus élevé que ceux d'une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE. Aussi Mmes Hurdebourcq et Melkebeke souhaitent créer une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE, à la rentrée 2023.